



Confédération paysanne
de l'Ain

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs



Lettre ouverte à la Préfète de l'Ain

Pour une gestion pacifique des manifestations

Dans son communiqué du jeudi 23 mars, la Préfecture condamne les violences du même jour dans les manifestations revendicatives devant la gare de Bourg en Bresse.

Nous tenions ici à exprimer notre désaccord sur certains points soulevés dans ce communiqué, alors que de nombreux actes de violence dans la gestion de l'ordre sont confirmés ces derniers jours et que le Conseil de l'Europe s'inquiète, ce vendredi 24 mars, d'un « usage excessif de la force » en France.

L'intersyndicale fait preuve depuis le début du mouvement de responsabilité. Les manifestations intersyndicales de ce jeudi dans l'Ain furent exemplaires à cet égard, une fois encore.

Ce jeudi 23 mars 2023, à l'issue de la mobilisation qui a réuni plus de 10000 personnes dans les rues de Bourg-en-Bresse, plusieurs centaines de manifestant.e.s ont convergé dans un rassemblement populaire et spontané vers la Préfecture et la gare SNCF. Des militant.e.s de plusieurs organisations syndicales ont participé à ce mouvement.

Alors qu'ils.elles faisaient face aux policiers de façon déterminée mais joyeuse et sans violence, exprimant une colère légitime, les manifestant.es ont été traité.e.s avec brutalité et sans sommation, selon les témoignages recueillis. Sans que la situation ne le justifie, les policiers ont fait usage de la force et ont lancé sur les personnes rassemblées (familles et enfants parfois) du gaz lacrymogène et des coups de matraque, et non de façon « proportionnée » comme indiqué dans le communiqué de la Préfecture.

Nous regrettons vivement qu'il y ait eu des blessés.

Nous voulons alerter sur la spirale sécuritaire dans laquelle s'enferme le gouvernement et la dénoncer.

Les Unions départementales FO et Solidaires, la FSU de l'Ain, la Confédération Paysanne de l'Ain appellent le gouvernement à revenir urgemment à une gestion pacifique des manifestations portées par une colère sociale légitime, à protéger les droits à la liberté d'expression et de manifestation qui sont les piliers de toute démocratie, et à retirer immédiatement sa réforme des retraites.

A Bourg en Bresse, le 27 mars 2023

Signataires :

Saïd Andaloussi, secrétaire général de l'UD FO 01

Eva-Marianne Coltice et Dideric WARYN, co-secrétaires de l'UD SOLIDAIRES de l'Ain

Pascal Baudet, secrétaire départemental de la FSU de l'Ain

Alice Courouble, porte-parole de la Confédération Paysanne de l'Ain